

Le Mans, le 10 Octobre 2016

jean-marc.greneche@univ-lemans.fr

COMPTE RENDU CONSEIL D'UNITE DU 10 OCTOBRE 2016

Personnes présentes

A. BOUSSONNIERE C. CHASSENIEUX F. CHAVANON P. DANIEL G. DUJARDIN L. FONTAINE J-M GRENECHE F. LEGROS V. MAISONNEUVE	A. MARTEL F. NIEPCERON O. NOEL T. PEZERIL J-F PILARD M. PLOUZEAU F. PONCIN-EPAILLARD S. REINER (invitée permanente) F. CALVAYRAC (Dir ED)
--	---

Ordre du jour

✓ **Information**

- Point sur la campagne d'emploi 2017,
- Point sur les commissions de l'IMMM : commission BIATTS (nouveaux représentants),
- PPI 2016 (retour d'AP région PdL) et sur le prochain PPI 2017-2021,
- Changement d'équipe Arnaud Nourry,
- Budget 2017 : prélèvements sur contrat (justifications, objectifs...),
- Avancement du projet mis en réseau des gaz,
- Visite INP,
- Technocampus

✓ **Discussion**

- Création d'une commission enseignement,
- Renouvellement des différents conseils de l'IMMM : CS – CU,
- Renouvellement des animateurs des Thématiques et des responsables d'Equipe,
- Remise à plat de la représentation de l'IMMM à la cellule de site de l'Ecole Doctorale (représentation des 4 thématiques ?),
- Projets régionaux (paris scientifiques) : discussion sur les conditions d'engagement (financier) de l'IMMM

✓ **Avis du CU**

- Titularisation de notre administratrice,
- Plateformes IMMM : validation des chartes, bonnes pratiques d'utilisation des équipements sous plateforme.

Point sur la campagne d'emploi 2017

- Volonté UdM : créer un pot commun (cagnotte de postes) ; faire tourner l'origine des 24 mois Postes Enseignants Invités
- Etat des lieux IMMM
- Poste PU 28 IUT Mesures Physiques (AB): OK mais profil à resserrer
- Poste MCF 28 FST (ND): CTER (demande campagne avril 2017 sur le contingent des 80 mois : possible de négocier les 12 mois)
- Poste MCF 33 IUT Chimie (JR): ATER
- Poste Tech FST chimie (TT): OK en C à 100%
- Poste Tech Méca FST (JLG): OK
- Poste IGE FST RMN (AD): OK
- Poste Tech FST SO (création) : report à 2018 après mise en place des premiers éléments de l'IRFI Mat Mol (IMMM/IUT/CTTM)
- Rehaussement MCF/PR (UdM = 3) pot commun? FST?

COMPTE RENDU :

- Poste de Térésa maintenu en cat C mais à 100% avec une quotité de 20% pour l'IMMM (ATG)
- Poste de JL Guérin, parti à la bibliothèque, CDD maintenu et proposé au concours 2017 CDD RMN reconduit. Il faut attendre l'intégration d'Amélie à Grenoble au CNRS. A la rentrée 2017 il y aura peut-être un concours UdM, c'est une opportunité pour Corentin.
- Poste de technicien en synthèse organique, avis de la présidence report de la demande en 2018, par rapport à une demande de clarification et mis en place de l'IRFI matière et molécules. S'en est suivie une discussion brève sur l'IRFI où une demande de précision sur l'entrée du CTTM dans le IRFI avec une participation financière. Pour l'instant on ne sait pas si les partenaires extérieurs apporteront des crédits. La structure est à définir également. En conclusion, on ne sait pas encore comment va se former et s'organiser l'IRFI au niveau de la structure et des partenaires. L'université serait d'accord pour mettre des postes dans cet IRFI. C'est pourquoi le poste de technicien est en suspens.
- Il y a une réflexion à mener à l'UFR : Si réhaussement MCF/PR, perte d'un poste EC pour un rehaussement de PR déjà en poste voir plus de perte de EC pour rehausser un MCF en PR.

Point sur les commissions de l'IMMM : commission BIATTS (nouveaux représentants)

Les représentants de la commission BIATTS (G. VAUDEL et F. NIEPCERON) : non renouvellement de leur mandat
Appel à candidature lancé au sein des IT/BIATTS.
Résultat

COMPTE RENDU :

Arrêt des représentants de la commission IT/BIATSS. Pour pouvoir pérenniser cette commission la direction a fait une réunion le 9 octobre pour expliquer le bien-fondé de cette commission qui jusque présentement n'avait pas de nouveaux candidats comme représentants.
Problème au niveau du pôle de gestion, qui se démarque des autres IT/BIATSS. La direction est contente de l'attitude de la communauté des IT/BIATSS mais elle est « inquiète » par rapport à ce pôle.

PPI 2016 (retour d'AP région PdL) et sur le prochain PPI 2017-2021

✓ **PPI 2016 :**

3 dossiers envoyés à la Région PDL (2 > 100 k€ et 1 < 100 k€)

2 ont été retenus : RMN liquide console 400 MHz et Laser.

La demande AFM n'a pas été jugée positivement par manque d'innovation. Demande (Plan B) en cours Enseignement.

A venir :

Attente des conventions signées par la RPdL et acceptation de la demande de subvention pour l'AFM via la formation pour connaître le reliquat exact du PPI 2012-2016 qui tombera dans le PPI 2017-2021

Préparation dossiers FEDER; SSS; expériences Confocal, SR, EM

✓ **PPI 2017-2021 :**

Après plusieurs CS concernant les futurs achats des équipements de l'IMMM, voici la liste et les périodes auxquelles les achats ont été prévus :

- Equipement > à 100 k€ :

2017 : Raman

2018 : Fours

2019 : Laser

2020 : RMN

2021 : Chromatographie A4F

- Equipement < à 100 k€ :

2017 : Rhéomètre

2018 : Délect. diff. lum. et Hcube - H2/ozonneur

2019 : Calculateur

2021 : Aimant RPE et AFM

Le projet d'achat d'une RMN demande plus d'autofinancement que la somme provisionnée au PPI chaque année par l'IMMM.

Le prélèvement de la dotation pour abonder le PPI est en cours de discussion quant à son augmentation. Actuellement le prélèvement est de 85k€/an.

COMPTE RENDU :

Il y a un plan B au niveau d'une demande enseignement pour l'AFM.

Apparemment ce n'est pas très bien parti, l'UFR a inversé les demandes du département physique. L'AFM est donc resté dans la liste de l'UFR mais en deuxième position ce qui fait qu'il n'est pas très bien placé au niveau de l'UdM.

Dossier FEDER à monter pour les deux équipements retenus. Aide de Sabine et Nathalie Métairie (dossier Microscope Confocal 2016) et Elise Morales (Chargée de coordination SPEED) qui dans son passé a eu à gérer des dossiers FEDER : donc elle peut être une source d'informations et d'aide.

A l'heure actuelle nous resterions sur la même enveloppe de dotation. On peut s'attendre aussi que la dotation ne soit pas augmentée et que le gel des 10% soit pris à la base de la dotation et non après le prélèvement PPI.

Changement d'équipe Arnaud Nourry

Arnaud Nourry MCF 32

Equipe MSP

Statut Recherche « Hybride »: formation organicien avec polymériste

Rencontre :

Janvier 2016 : AN - JF Pilard

Juin 2016 AN - Comité de direction

Demande son intégration MSO

Rencontre Septembre 2016 DU-JFP

COMPTE RENDU :

Pas de commentaires

Budget 2017 : prélèvements sur contrat (justifications, objectifs...)

- Une réflexion est en cours pour le prélèvement sur contrat au sein de l'IMMM.
- Arguments :
 - Actions incitatives : professeurs isolés – Master – colloques
 - Formation des personnels IT/BIATSS pour le fonctionnement de l'IMMM

COMPTE RENDU :

Toujours en phase de réflexion sur le fait de prélever des crédits sur les contrats. Faire de l'animation scientifique, développer des actions transversales,

Fonds d'amorçage pour des nouveaux projets, thématiques, des projets transversaux, colloques, formation des personnels IT/BIATSS ;

Bilan des contrats en cours. Il ne s'agit pas d'amputer les budgets des personnes volontaires d'aller chercher des contrats. Il y a aussi un engagement moral quant aux personnes qui y participent, avec un effet mémoire de la source des fonds prélevés.

Réflexion au niveau du comité de direction. Le CU sera informé en temps et en heure.

Selon les projets il faut penser un prélèvement différent, le prélèvement des ANR par exemple doit se faire à la source, en l'intégrant dans le montage financier.

Il faut anticiper sur tous les contrats le fait d'insérer une contribution volontaire.

Lever auprès de l'UdM pour savoir s'il est possible de partager les frais de gestion prélevés.

Le terme prélèvement est plutôt mal approprié il faut parler plutôt de Contribution. CSC contribution solidarité contrat

Cette contribution sera prévue sur les nouveaux contrats, pas de rétroactivité. Par exemple les ANR 2016 ont déjà été vues et visées sur ce point.

Avancement du projet mis en réseau des gaz

Contexte: mutualisation du réseau pour raisons de sécurité et d'économies (ancien projet CPER bâtiment non abouti)

- Mathieu Edely et Frédéric Legros ont reçu un devis d'Air Liquide pour effectuer une étude de la mise en réseau des gaz.
- La somme du devis est importante mais l'enjeu en vaut la peine.
- Avant de prendre une décision, M & F vont discuter et réaliser avec les personnels concernés par les gaz de l'IMMM un cahier des charges pour que l'étude soit la plus efficace possible.
- M&F vont également contacter la DATI pour les informer du projet et savoir s'ils veulent participer à cette étude:

1^{ère} rencontre: voir une étude d'un cabinet « neutre ».

COMPTE RENDU :

- Explication de cette étude par Frédéric Legros. F. Legros et M. Edely sont allés voir la DATI.
- Pour éviter les conflits d'intérêt vu qu'Air Liquide est également fournisseur la DATI nous a orientés vers un bureau d'étude. C'est la DATI qui va s'occuper de contacter le bureau d'étude. Pas de négociation au niveau financement avec Sébastien Choplain pour le moment.
- Avant l'intervention du bureau d'études, il faut bien définir les besoins : gaz, pression, débit... également les accessoires détendeurs...
- Création de micro réseau et les raccorder à l'extérieur. Il faut que ça coïncide avec une demande CPER 2021 pour faire une connexion externe. Réseau interne pendant 5 ans puis partie externe Physique moins impacté que la chimie.
- Travail de longue haleine. Projection à 5 ans pour le nouveau CPER, contrainte normes etc...

Question sup :

Rénovation du bâtiment : prochain CPER

Quelles étaient les possibilités de mise en sécurité du bâtiment de l'IMMM ?

Remontée d'une demande de badgeage du bâtiment. Techniquement tout est possible –

Qui paie ?

Delphine Bertus souhaite faire le bilan de la visite des extérieurs sur la sécurité.

Demande à nos deux représentants du CA de poser la question pour la sécurité: extra argent pour la sécurité

Visite INP

Visite Niels Keller (DAS INP 03 10 2016)

- Très bonne appréciation de l'organisation matricielle de l'IMMM (thématiques, équipes) (c'est la vision du CNRS sur l'avenir des UMRs)
- Regard très positif sur les activités de Physique, Chimie et interactions Physique-Chimie
- Regard très positif sur les positionnements national et international marqués et reconnus de certaines activités
- Surpris très positivement par le nombre et qualité des plateformes
- Excellente opportunité pour l'IMMM avec le LIA (contribution de l'UdM)

COMPTE RENDU :

LIA : inauguration ambassade de France au Japon. 15000 € du CNRS pour cette année et 50 millions € du côté japonais

Technocampus

- ✓ Projet gelé suite changement équipe dirigeante RPL
- ✓ Dégel mais crédits en baisse
- ✓ Présence IMMM fortement souhaité par la présidence UdM
- ✓ Pôles « Surface et Matière » et « Numérique »
- ✓ Réponses positives des PME et industriels mais sans engagement de location de surfaces
- ✓ Attention UdM engagement pour location de surfaces; mais sur quels crédits?
- ✓ Equipements actuels, nouveaux? Chaire industrielle?

COMPTE RENDU :

5 pôles :

surface et matières
CND

- Réponse d'un industriel Sté de peinture de la Mayenne SDI s'engage à louer des surfaces
- Location de surfaces par l'UdM mais avec quels crédits ?
- Quel est le positionnement de l'IMMM sous quelle forme ? quels équipements ? Nouveaux ou transfert des actuels
- Candidature à une chaire industrielle
- Groupe de travail :
 - o Commission sur les locaux + réfection des amphis un et deux : Philippe Daniel
 - o Finalisation : JM besoin de recenser les contraintes du bâtimentLe 9 décembre les plans seront rendus des groupes de travail
- Pose le problème des locaux à l'UFR Sciences qui sont engorgés alors qu'un bâtiment ne sera pas nécessairement pleinement occupé.

Création d'une commission enseignement

Commission enseignement: mêmes attributions que le conseil scientifique mais au niveau enseignement

COMPTE RENDU :

Pas de commentaires

Renouvellement des différents conseils de l'IMMM : CS – CU

Et Renouvellement des animateurs des Thématiques et des responsables d'Equipe

- Le CU doit être renouvelé en lien avec le changement de la direction en janvier 2017. Des élections seront organisées courant novembre et décembre;
- Le CS interne doit être renouvelé également = animateurs des thématiques
- Le CS externe : maintien de son rôle?
Renouvellement ou maintien de ses membres ;

Dates et procédures à définir (rappel textes)

COMPTE RENDU :

Thématique :

Procédure mode de scrutin par liste pour les animateurs : CS. Une liste ou plus par thématique sans panachage.

Vote à l'intérieur des thématiques

Début décembre – vote par procuration – ne pas oublier les bulletins de vote blanc

CS externe est maintenu ainsi que le nombre des membres extérieurs. Il faudrait faire un CS externe fin décembre début janvier pour avoir leur regard sur l'évaluation HCERES et leur dire quelques mots sur les stratégies des thématiques. Envoi des rapports comité et HCERES par JM en Juin 2016. Il y a un renouvellement des membres extérieurs à mener car certains sont partis en retrait.

Une idée est lancée pour qu'il y ait une remontée par les thématiques de noms pour renouveler certains membres extérieurs.

Les élections se dérouleront fin novembre début décembre

Remise à plat de la représentation de l'IMMM à la cellule de site de l'Ecole Doctorale (représentation des 4 thématiques ?)

- Bon fonctionnement de la cellule de site
- Représentativité effective de l'IMMM et de ses thématiques
- Rappel des missions:
 - faire circuler les informations concernant l'ED dans les 2 sens (base et direction),
 - participer à l'évolution du catalogue des formations,
 - vérifier la qualité des thèses soutenues,
 - examiner les candidatures aux thèses sur contrats établissements.

COMPTE RENDU :

Un représentant IMMM par thématique doit être présent dans cette cellule, apparemment il manque une représentation de SO

Projets régionaux (paris scientifiques) : discussion sur les conditions d'engagement (financier) de l'IMMM

Conditions d'engagement (financier) de l'IMMM

Les projets régionaux entre autres demandent une participation de l'établissement voire du laboratoire. Cette participation doit être discutée avec la direction, d'une part parce que le nombre de contrats augmente et avec, les montants pour l'autofinancement et d'autre part pour éviter de se retrouver à devoir rendre l'argent pour manque d'autofinancement.

Comme le stipule le règlement intérieur

- page 12 : "La conclusion de tout contrat de recherche est soumise à l'accord préalable du Directeur d'Unité ou de ses Directeurs-adjoints."
- page 23 : "Les équipes peuvent solliciter des contrats et des ressources financières autres que la dotation propre de l'Unité après accord du Directeur.«

Ces articles précisent que toute demande de participation de fonds IMMM doit être fléchée et discutée avec la direction de l'IMMM et que des changements de dernière minute doivent également être validés par la direction.

Par conséquent: il est **donc impératif** que tous les **contrats** passent par **leur connaissance et leur validation par la direction via le secrétariat.**

COMPTE RENDU :

Pas de commentaires

Titularisation de notre administratrice

Lecture par JM du dossier de titularisation ;

Vote : aucune voix contre ni d'abstentions ; la demande de titularisation de Sabine est acceptée et sera envoyée à la DR17

Plateformes IMMM : validation des chartes, bonnes pratiques d'utilisation des équipements sous plateforme

Validation des chartes, bonnes pratiques d'utilisation des équipements sous plateforme (Documents envoyés)

COMPTE RENDU :

Validation de toutes les chartes spécifiques

Un comité plateforme a été mis en place et pour toutes questions se retourner vers lui

Bonnes pratiques : le responsable de la plateforme doit être au courant des personnes souhaitant utiliser les appareils pour que le calendrier soit tenu à jour (la traçabilité des expérimentateurs est nécessaire).

Lors d'une signature d'un contrat où l'utilisation d'une plateforme est prévue, le responsable de la plateforme doit être informé obligatoirement.